



CONDITIONS D'AFFILIATION 2012

1. Montants de la cotisation A.P.P.E.L. (année civile 2012)

- 1.1. 13, - €/mois pour les personnes ayant une charge de travail à horaire complet
- 1.2. 8,10 €/mois pour les personnes ayant une charge de travail à horaire partiel, une mise en disponibilité précédant la retraite ou au chômage
- 1.3. 3,50 €/mois pour les retraités et les étudiants ne donnant plus droit aux allocations familiales
- 1.4. gratuit pour les étudiants de 18 à 24 ans inclus donnant encore droit aux allocations familiales

2. Avantages cumulables accordés par la centrale CGSLB

- 2.1. à condition d'être en ordre d'affiliation, la carte avantage « WINcard »
- 2.2. après six mois de cotisations continues :
 - une **indemnité pour les éventuels jours de grèves futurs** (reconnus par le Comité Central de l'A.P.P.E.L., et en conformité avec les statuts de la CGSLB) ;
 - un **accès aux formations intersectorielles** résidentielles (max. 3 enseignants par cycle) sous réserve d'approbation du congé par le Pouvoir Organisateur ;
 - une **assistance juridique gratuite** pour toute contestation en matière de droit social ;
 - un droit à l'ouverture de **dossier pension**.
- 2.3. après un an de cotisations continues :
 - une **prime de naissance** de 50 € ;
 - une **prime de mariage/cohabitation légale** de 50 € ;
 - une **prime de retraite** de 4 € / année d'affiliation continue ;
 - un accès à **tarif préférentiel aux lieux de villégiature et de vacances** de la CGSLB (Côte belge, Ardennes, France et Espagne).
- 2.4. pour les mandataires et/ou délégués en ordre d'affiliation :
 - un accès aux **formations spécifiques au secteur de l'enseignement** (max. 3 journées par an).

3. Modes de paiement

- 3.1. par **virement bancaire annuel** sur le compte IBAN : BE87 2100 2464 2294 (BIC : GEBABEBB), paiement du prorata pour l'année 2012. Ex. : Affiliation au 01.05.2012, paiement de 104, - € soit 8 mois à 13, - €, pour un travailleur à temps plein.
- 3.2. par **domiciliation bancaire mensuelle** en remplissant le coupon d'avis de domiciliation au verso de ce document. Nous nous chargeons du suivi auprès de votre organisme financier si ce n'est déjà fait.

Association Professionnelle du Personnel de l'Enseignement Libre

Boulevard Poincaré 72/74 - 1070 Bruxelles

tél. 02/558.51.71

fax. 02/558.51.77

appel@cgsלב.be

<http://www.syndicat-appel.be>